Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261106-TH_DCM_2026_90-DE

COMMUNE DE THOURIE
35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 novembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
2 novembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice	*15*
Présents	*15*
Excusés	*0*
Votants	*15*

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : sans objet

Membres absents : sans objet

M Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-90
Mise en lumière des façades de l'église

Lors de la séance du 9 octobre, le conseil avait validé l'achat d'un projecteur encastré pour tenter de remettre en lumière les façades de l'église. L'essai est concluant et il faudrait compléter, comme prévu, l'installation par 3 encastrés supplémentaires pour un coût de 1 138.69 € HT.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :

- Valide l'achat des 3 encastrés de sol supplémentaires
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette commandesupplémentaire décrite ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE
35134 (I. et V.)